



Projet Alimentaire Territorial

Réunion de concertation avec les partenaires 13 décembre 2024 10h-12h







Introduction

Sophie BÉNÉZIT – vice-présidente Culture, Patrimoine et Alimentation
Wiebke DÖSCHER – Chargée de mission stratégie alimentaire
Saint-Flour Communauté



Déroulement de la réunion

- 1. Définition Projet Alimentaire Territorial
- 2. Le PAT de Saint-Flour Communauté

Zoom sur le Diagnostic

Zoom sur les ateliers de concertation

Zoom sur les actions effectuées

3. Vers la labellisation PAT II

Définition Projet Alimentaire Territorial

- La notion de « **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** » est définie dans le code rural de la pêche maritime
- Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont l'ambition de **fédérer les différents** acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions:
 - Environnementales
 - Economiques
 - Santé
 - Sociales

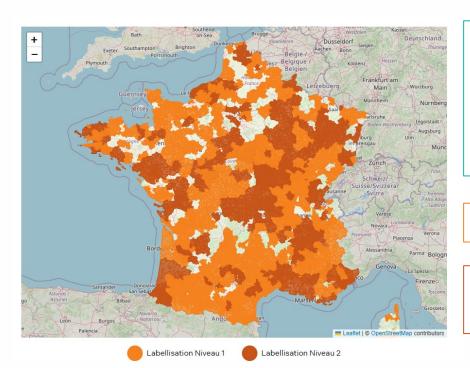


Définition Projet Alimentaire Territorial



Définition Projet Alimentaire Territorial

Deux niveaux de reconnaissance accordés par le ministère de l'agriculture et résilience alimentaire



- 454 PAT recensés en France
- **65 PAT** recensés en Auvergne Rhône Alpes
- 4 PAT (niveau I) dans le Cantal:
 CABA, Hautes Terres Communauté, PNR Aubrac,
 Saint-Flour Communauté

Le niveau I correspond aux projets émergents - 3 ans

Le niveau II correspond aux projets dont l'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles - 5 ans



Les étapes d'élaboration du PAT I



Candidature



Août 2018 - Mars 2019

Rédaction du dossier de candidature

Appel à manifestation d'intérêt auprès des potentiels partenaires du projet



Diagnostic



Avril 2019 – Août 2021

Travail de rencontre des acteurs et d'analyse du territoire

Rédaction et mise en page du diagnostic alimentaire territorial



Concertation



Septembre - Déc 2021

Des séminaires de rencontre

Des ateliers de travail par thématique/enjeux prioritaires

Des documents de communication et de synthèse



Préparation du programme d'action et candidature niveau II



2022 - 2023

Un programme d'actions pluriannuel

Des fiches actions découlant de la concertation

Problématique recrutement du chargé de mission

Mars 2019

Lauréat de l'appel à projet du **Programme National pour** l'Alimentation

Reconnaissance NIVEAU I



Mars 2021 - 3 ans

Définition de 6 axes stratégiques et définitions des premières actions opérationnelles

Prolongation NIVEAU I:



Fev 2024 - 1 an

Zoom sur le Diagnostic



Zoom sur le Diagnostic

2019



Avril 2019 - Août 2021

2020

Travail de rencontre des acteurs et d'analyse du territoire :

2021

55 entretiens qualitatifs d'acteurs du territoire

2022

322 entretiens quantitatifs des consommateurs

- 11 entretiens de responsables de la restauration collective

2023

10 entretiens individuels des partenaires et 1 réunion collective

2024

https://www.calameo.com/books/005227055dd4c1b780040

2025



1, rue des Crozes
 Village d'entreprises, Z.A du Rozier Corer
 15100 Saint-Flour
 Téléphone : 04 71 60 56 80
 Web : www.raint-flour.communaute.fr.







MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATIO
Schort
Space
Francisch

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Librail Epaire Francesier ADEME

PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION TERRITOIRES WACTION 2019-2023

À combien estimez-vous le pourcentage d'actifs agricoles sur le territoire ? a) 0,8% b) 9,4% c) 15,4%	À combien estimez-vous le pourcentage de diabétique de type 1 ou 2 sur le territoire ? a) 3,8% b) 5,1% c) 6,9%	Parmi les 6 AOP fromagères du Cantal laquelle n'est pas présente sur le territoire de Saint-Flour communauté ? a) LE SAINT-NECTAIRE b) Le Laguiole c) La fourme d'Ambert
À combien estimez-vous le pourcentage du territoire couvert par un zonage naturaliste ? a) 40% b) 71% c) 85%	À combien estimez-vous le pourcentage de personnes en dessous du seuil de pauvreté sur le territoire ? a) 10,7% b) 12,9% c) 14%	À l'échelle de Saint-Flour Communauté, combien de propriétaires de terres agricoles ne sont pas issus du monde agricole ? a) 9 % b) 33 % c) <u>57,5 %</u>

Zoom sur les ateliers de concertation



Sep - Déc 2022

Découverte d'initiatives locales lors de visites organisées

Priorisation des objectifs opérationnels regroupant différentes actions





















Proposition: Les axes stratégiques

2019

• Une gouvernance alimentaire et agricole transversale

2020

• Un foncier agricole préservé avec une ambition de diversification des productions du territoire

2021

• Une **restauration collective** ancrée dans son territoire, répondant aux enjeux de développement durable et accessible à tou(te)s

2022

• Une alimentation accessible à tou(te)s et favorable à la santé

2023

2024

• Une **logistique optimale**, une transformation relocalisant la commercialisation en faveur des produits locaux

2025

• Un patrimoine alimentaire valorisé, ancré dans un environnement préservé

Des actions effectuées

Depuis 2022 Festival AlimenTERRE : organisation de ciné-débat en partenariat avec le Lycée Agricole

1er semestre 2024 Etude de faisabilité pour la création d'une légumerie

2022 et 2023 Expérimentation plantations de courges et pommes de terre







Des actions effectuées

2019

Depuis 2022 Mise en place d'un parcours de formation pour cuisiniers (ères)

2020

Depuis 2022 Journées de diversification en interPAT Hautes Terres Communauté

Depuis 2021 Etude approvisionnement local Restauration Collective Est Cantal

2021

2021-2023 Projet opportunité filière veaux fermiers

2019-2022 Projet TERRALIM

2022

Automne 2022 Évènements culturels : La place des femmes dans l'agriculture

2023

Automne 2022 Partenariat de thèse avec une doctorante en géographie

2024

2025









Candidature PAT II – le cadre de l'AAP

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

Mai 2024: Publication d'une instruction technique sur des nouvelles modalités de reconnaissance officielle des PAT par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Les thématiques SNANC

- 1. Justice sociale
- 2. Santé
- 3. Education à l'alimentation
- 4. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 5. Foncier
- 6. Production
- 7. Transformation Distribution
- 8. Approvisionnement de la restauration/EGAlim
- 9. Emploi
- 10. Environnement

Au moins une action du PAT par thématique SNANC

Pour chaque thématique au moins un indicateur quantitatif et un objectif à 5 ans

SNANC : Stratégie Nationale pour l'Alimentation la Nutrition et le Climat

Candidature PAT II – le cadre de l'AAP

		1	
•	11	1	ч
_	U	щ	

Le	Les 5 prérequis		Les 4 critères			
1. 2.	Portage du projet Démarche collective et concertée, avec engagement des acteurs du territoire et/ou partenaires		Diagnostic partagé Mise en œuvre d'actions opérationnelles Pilotage, moyens financiers et animation pérennes et cohérents			
4.5.	Transversalité de la démarche, en accord avec les orientations de la SNANC et leurs déclinaisons dans le PNA. Coopération inter-PAT Suivi systémique des actions et des partenariats	4.	Dispositif d'évaluation de l'impact du projet			

Candidature PAT II

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

Juillet
arrivée d'une
nouvelle
chargée de
mission
stratégie
alimentaire

JuilletSeptembre
préparation du
dossier de
candidature
PAT II

Septembre dépôt de la candidature à l'APP de la DRAAF

Octobre

Avis défavorable

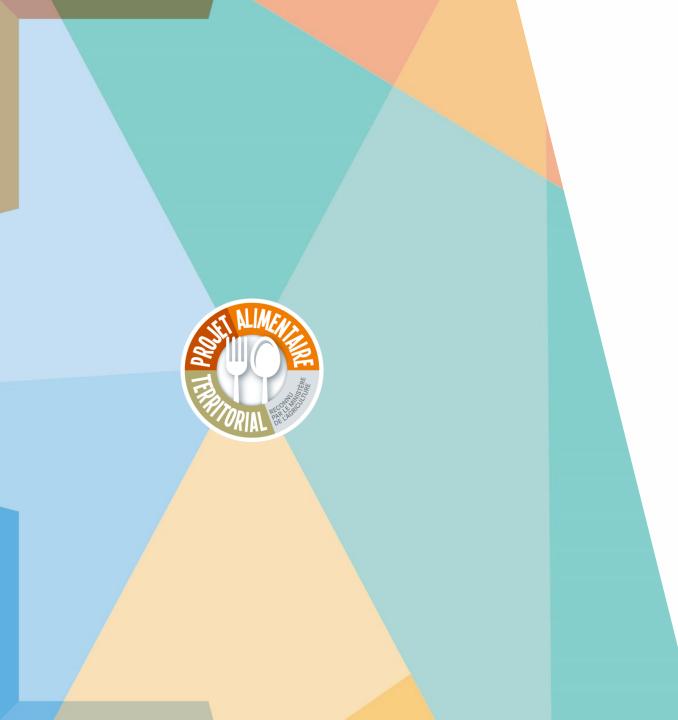
de la DRAAF



Novembre 2024

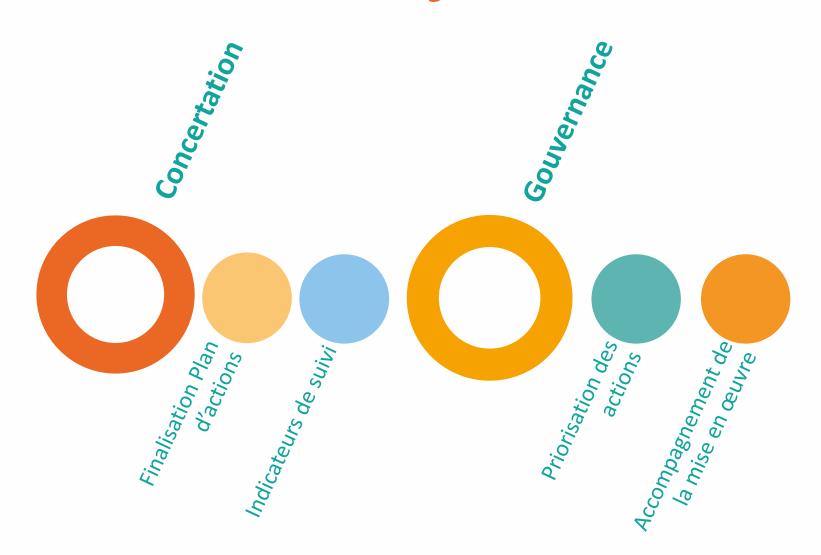
obtention de la DRAAF d'une prolongation du PAT I jusqu'à juin 2025

(sous réserve d'un AAP DRAAF)



Prolongation du PAT niveau I

Les missions d'ici juin 2025



La Gouvernance

- COPIL
 - Orientations stratégiques et définition des objectifs
 - Suivi et pilotage
- Groupes de travail
 - Travail thématique entre experts
 - Finalisation et ajustement des actions portées par les partenaires et Saint-Flour Communauté
 - Identification des porteurs de projets
 - Priorisation

1 ETP dédié à la coordination et à l'animation

Proposition de composition COPIL

- Les Vice-présidents de Saint-Flour Communauté :
 - culture et l'alimentation
 - agriculture et service aux communes
 - environnement
 - santé
 - économie
- Commissions thématiques de Saint-Flour
 Communauté (santé, développement économique; agriculture et alimentation)
- Les représentants de l'Etat :
 - DRAAF
 - DDT
 - DDETSPP
- Conseil Département du Cantal
- Région

- Les représentants des chambres consulaires :
 - Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat
- Représentants des partenaires :
 - l'EPLEFPA des Hautes Terres Saint-Flour
 - PNR Aubrac et du PNR Volcans d'Auvergne
 - CCAS de Saint-Flour
 - SYTEC
 - Les associations caritatives (Restos du Cœur, Banque alimentaire...)
 - Restauration collective (cantines scolaire, centre hospitalier, établissements médico-sociaux ...)
 - •

Proposition des Groupes de travail thématiques

Agriculture, restauration collective et économie locale

Accessibilité alimentaire, santé et éducation

Patrimoine alimentaire, culturel, durabilité et environnement





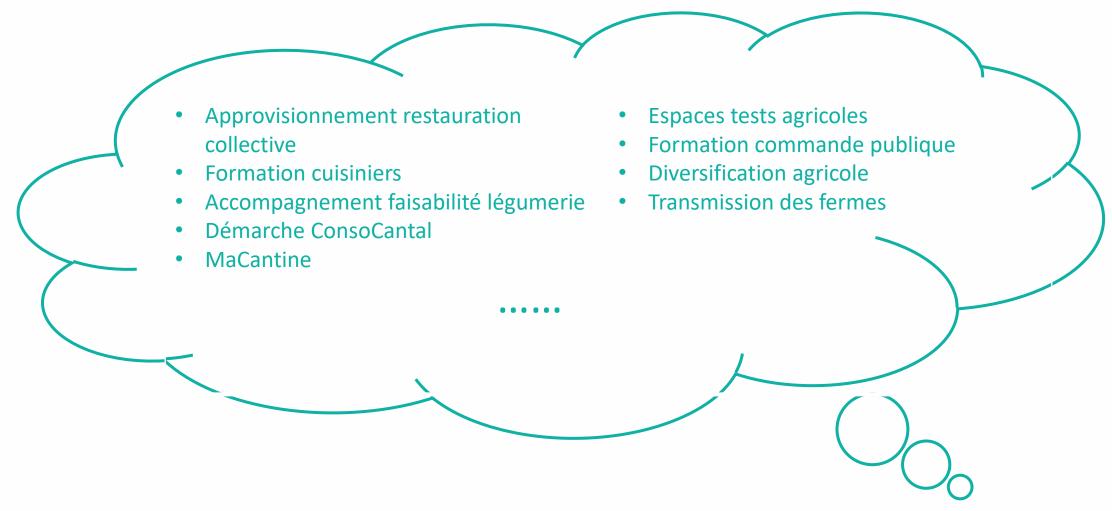




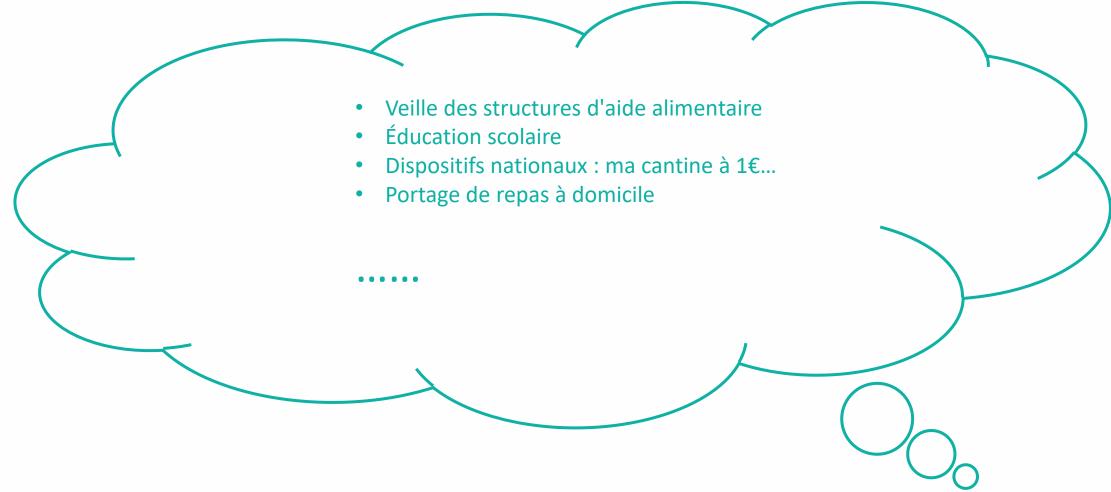




Agriculture, restauration collective et économie locale



Accessibilité alimentaire, santé et éducation



Patrimoine alimentaire, durabilité et environnement



Calendrier 2025

<u>1er trimestre 2025</u>: Réunion des Groupes de Travail pour la finalisation et la priorisation du plan d'actions, ainsi que pour formaliser l'engagement des partenaires en définissant leurs rôles (politique, financier, technique)

Proposition: les mardis 14, 21 et 28 janvier - Groupes de Travail

Mars 2025: Réunion du COPIL après accord avec les acteurs concernés et les services internes pour la finalisation du plan d'actions.

Avril/Mai 2025: Présentation du plan d'actions aux groupes de travail et à la Conférence des maires, avec une communication le plus large possible auprès des acteurs concernés et du grand public.

Mai 2025: approbation par Le Conseil Communautaire du plan d'actions et la candidature au PAT II

Juin 2025 : dépôt de la candidature PAT niveau 2 (sous réserve AAP de la DRAAF)

2025-2029 : Mise en œuvre du plan d'actions du PAT niveau II

Calendrier 2025

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	2025-2029
Réunions des Groupes de Travail / concertation							
COPIL							
Présentation du Plan d'actions							
Conseil Communautaire							
Candidature PAT niveau 2							
Mis en œuvre du Plan d'action							

Merci

Sophie BENEZIT- Vice Présidente de Saint-Flour Communauté chargée de la culture, du patrimoine et de l'alimentation Wiebke DÖSCHER – Chargée de mission stratégie alimentaire

projet.alimentaire@saintflourco.fr